

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale des membres de

MONTREUX–VEVEY TOURISME

Jeudi 8 juin 2023 à 18H00

Hôtel Bon Rivage à La Tour-de-Peilz

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2022
2. Nomination des scrutateurs
3. Rapport du Comité de Direction
4. Rapport du Directeur
5. Comptes 2022
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des rapports
8. Adoption des comptes 2022
9. Décharge au Comité de Direction
10. Election du Comité de direction
11. Désignation de l'Organe de révision
12. Cotisations
13. Propositions individuelles et divers

François Margot, Président de Montreux-Vevey Tourisme (MVT), souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires de MVT à l'occasion de cette Assemblée générale ordinaire qui se tient à l'Hôtel Bon Rivage, à La Tour-de-Peilz.

Il relève que 68 personnes sont annoncées présentes, auxquelles s'ajoutent 28 collaborateurs de Montreux-Vevey Tourisme, tandis que 66 personnes se sont excusées.

Le Président salue les nombreuses personnalités qui assistent à l'Assemblée générale, en particulier Messieurs Bernard Tschopp et Laurent Wehrli, membres d'honneur, Madame Estelle Mayer, Présidente de la SHMV, Madame Corinne Ingold, Syndique de Villeneuve, Monsieur Alain Bouquet, Syndic de Chexbres, Monsieur Alain Bovay, Syndic de Blonay-St-Légier, Monsieur Jean-Christophe Butty, Municipal de Puidoux, Monsieur Cédric Desmet, Municipal de Corsier-sur-Vevey, Madame Sabine Caruzzo, Municipale de Corseaux, Monsieur Vincent Imhof, Municipal de Vevey, Monsieur Pierre-Alain Maïkoff, Municipal de Chardonne, Monsieur Jean-Pierre Schwab, Municipal de La Tour-de-Peilz.

Il salue aussi tous les membres de Montreux-Vevey Tourisme qui sont présents.

Selon les statuts, l'Assemblée générale ordinaire de Montreux-Vevey Tourisme est convoquée une fois par année, au cours du premier semestre de l'année civile. Les membres ont reçu une lettre personnelle datée du 3 mai 2023 et une annonce a paru dans le journal 24heures le 8 mai 2023.

Le Président précise que les délibérations sont valables, quel que soit le nombre de membres présents et que les décisions sont prises à main levée et à la majorité simple, sauf pour la modification des statuts ou en cas de dissolution.

Sans intervention ni remarque au sujet du mode de convocation, le Président déclare que l'Assemblée générale est valablement constituée et apte à délibérer.

Il soumet à l'approbation de l'assemblée l'ordre du jour en 13 points tel que porté dans la convocation. Aucune modification n'étant souhaitée, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2022

Chaque membre a été invité à prendre connaissance du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2022, les jours précédents l'assemblée, sur le site internet montreuxriviera.com.

La lecture n'est pas demandée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans modification, avec remerciements à sa rédactrice.

2. Nomination des scrutateurs

Messieurs Patrick Henry et Yves Cornaro sont nommés scrutateurs.

3. Rapport du Comité de direction

François Margot rappelle que l'association a été constituée le 29 novembre 2000 sous la dénomination de Montreux-Vevey Tourisme.

Au cours de l'année 2022, le Comité de direction a siégé, comme usuellement, à quatre reprises. Une cadence qui s'est montrée conforme aux besoins de l'entreprise.

Le Comité est composé de Nicolas Ming, vice-président, Estelle Mayer, Marta Dos Santos, Alain Bovay, François Cardinaux, Jay Gauer, Vincent Imhof, Charles Monod, Georges Oberson, Jean-Baptiste Piemontesi, Benoît Samson et Bernard Schmid, tous membres assidus que le Président remercie vivement de leur attentive et positivement critique contribution. Lors des séances, le Comité de direction a pu suivre, conformément à ses responsabilités statutaires et aux principes de gouvernance les plus actuels, l'évolution des affaires de Montreux-Vevey Tourisme, examiner avec attention sa situation financière, ses budgets successifs – constamment adaptés à la situation mouvante et peu prédictible – et, conformément à sa mission première, définir les axes stratégiques qui sont appelés à être mis en œuvre par la direction et tous les collaborateurs de l'entreprise.

L'essentiel de la mission qu'a accomplie le Comité de direction en 2022 a consisté à analyser la pertinence de la mise en œuvre des différents développements des axes de la stratégie Montreux Riviera 2030. Il convient de relever que la définition de ces lignes directrices et des missions qu'elles suggèrent de décliner montre tout le bien-fondé de la démarche, tant dans l'élaboration des concepts que dans leur suivi opérationnel. A l'usage, il y a tout lieu de se féliciter du choix d'une pareille grille de conduite et de pilotage des enjeux touristiques de la région. Tant la souplesse – que requiert l'adaptation constante aux enjeux les plus immédiats – que la rigueur – nécessaire à l'obtention du succès à long terme – en constituent des leviers aussi adéquats que judicieux.

La question de la vocation naissante de Vaud Promotion a également préoccupé Montreux-Vevey Tourisme. Pragmatiquement, il convient de faire le pari que cette réorganisation puisse porter les fruits escomptés et que Vaud Promotion soit ainsi en mesure d'assumer sa mission sans négliger, à son détriment, l'économie touristique du pays. Quelques lueurs positives, récemment apparues, autorisent de menus espoirs.

S'agissant de la gouvernance interne de Montreux-Vevey Tourisme, les réflexions en vue de la mise en œuvre progressive d'une direction tendant à la collégialité ont retenu, positivement, l'attention du Comité de direction.

Pour la substance économique de la destination touristique, la satisfaction – que révèlent éloquemment tous les indicateurs qui charpentent le Rapport de gestion annuel 2022 – est de mise, tout particulièrement quant à la clientèle de loisir et des excursionnistes d'un jour. Tout le défi consiste, désormais, à parvenir à retenir ces hôtes pour un séjour de quelques nuits dans la région en la profilant comme la porte d'entrée la plus accueillante des visites lémaniques.

Sous ce même aspect, en revanche, une certaine inquiétude demeure devant le vide laissé temporairement, en matière de réception de congrès, par la fermeture imminente, pour raison de travaux de rénovation, des surfaces du 2M2C. Tous les palliatifs les plus pertinents pour cheminer dans cette forme de traversée du désert ont été identifiés et sont sur le point d'être déployés.

Sous tous ces aspects, il convient de relever combien, sous la houlette du Directeur Christoph Sturny, l'équipe des collaborateurs de MVT a su se mobiliser et trouver une cohésion accrue à l'occasion des incessantes activités, adaptations constantes et travail de réflexion et de mise en œuvre opérationnelle qui ont dominé l'exercice 2022.

François Margot souhaite que ce bref tour d'horizon permette aux membres de se convaincre que c'est à une très saine et dynamique évolution que, dans des circonstances encore souvent délicates, on a pu assister. Elle se développe également grâce à une collaboration de confiance et particulièrement efficace avec la Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour, des relais auprès des institutions régionales que sont l'Association des hôteliers et PROMOVE.

Enfin, la santé financière que présente aujourd'hui Montreux-Vevey Tourisme n'est pas le moindre des aspects réjouissants qui peuvent être présentés, sans rougir, à ses membres comme à ses partenaires, qu'ils soient publics ou privés.

Sur ce point, il y a lieu de rendre hommage aux collectivités publiques, communales et cantonale, qui apportent un remarquable soutien financier à Montreux-Vevey Tourisme. Il remercie également les partenaires opérationnels, la SHMV principalement, d'assurer un compagnonnage aussi fidèle qu'aimablement critique à MVT.

A ce jour, l'office du tourisme régional est ainsi en mesure de relever avec succès les multiples défis qui se présentent à la destination touristique Montreux Riviera. Le Comité de direction se réjouit que l'équipe qui assume les fonctions de direction à la tête de Montreux-Vevey Tourisme puisse disposer de beaux atouts.

Il leur souhaite le succès qu'ils méritent et qui sera également celui des membres et des partenaires.

4. Rapport du Directeur

Christoph Sturny remercie le Président et salue à son tour les nombreux membres et invités réunis à L'Hôtel Bon Rivage. Il remercie Madame Marie Forestier, directrice des lieux, et son équipe d'accueil.

Le Directeur se propose de présenter à l'assemblée quelques images au moyen d'un clip promotionnel.

Il mentionne que les statistiques de nuitées pour les quatre premiers mois de 2023, bien que les Chinois ne soient pas encore de retour, affichent une hausse de 17,8% comparé à 2022 et un recul des visiteurs suisses. Pour 2022, le taux d'occupation des chambres est de 50%, ce qui ne constitue pas un bon résultat. Le Directeur se réjouit néanmoins de constater que la fréquentation des Suisses est plus élevée qu'avant la pandémie de Covid.

Il présente un tableau indiquant le nombre de nuitées par mois en 2009 puis de 2018 à 2022. En 2022, le mois le plus faible a été janvier avec 20'350 nuitées, le mois le plus fort juillet avec 90'358 nuitées. Décembre présente un beau score de 60'778 nuitées grâce au Marché de Noël.

Christoph Sturny rend attentif au prix moyen des chambres qui, en 2022, sont heureusement plus élevés de près de 10% que précédemment. Cette valeur est extrêmement importante, car les hôteliers doivent pouvoir amortir et réinvestir. Un benchmark de l'hôtellerie de Montreux Riviera a été réalisé. Il a établi que certaines destinations comparables pratiquent des prix de 90 % plus élevés pour les hôtels 4* et de 50% plus élevés pour les 5*.

Le Directeur présente à l'écran la version digitale du Rapport annuel 2022. Il invite les membres à le consulter sur le site montreuxriviera.com. Il ne lui sera pas possible de présenter un rapport sur toutes les activités de l'année, mais il tentera d'en exposer quelques-unes, au moyen d'images et de chiffres, ces derniers constituant des indicateurs importants.

L'été dernier, comme cette année, les decks de Dolce Riviera ont été installés sur les quais de Vevey et La Tour-de-Peilz.

Il passe un clip illustrant un wakeboarder en action devant le Château de Chillon. Les images ont été tournées au mois d'octobre. Or, à la même période, les cabanes de Montreux Noël étaient en construction sur les quais ! Il précise que Montreux-Vevey Tourisme doit constamment anticiper les besoins en images qui servent à la promotion bien des mois plus tard.

Les campagnes digitales permettent d'atteindre un public plus large. Un des messages de campagne est une invitation à venir poser les valises à Montreux Riviera pour visiter la destination ainsi que celles des cantons limitrophes.

Les campagnes de l'été faisaient la promotion des decks. En automne, MVT a réalisé un petit film sur le thème des « Chef's Table ». Il s'agit de présenter un chef d'une table reconnue ainsi qu'un vigneron et un produit. La gastronomie est un thème qui intéresse un large public et MVT doit mettre en avant les nombreuses tables qui sont reconnues par les guides gastronomiques.

Il présente le clip réalisé avec le chef cuisinier Yohann Gsponer du restaurant Tout un monde à Grandvaux.

La campagne « Fall in Lavaux » doit inciter l'hôte à visiter le vignoble. Il s'agit également de soutenir la vitiviniculture. La stratégie a défini quatre icônes que sont le Château de Chillon, Lavaux, le lac Léman et le Montreux Jazz Festival. Cela ne signifie pas que les autres acteurs, tels l'Alimentarium, le Chaplin's World, Montreux Noël, le Festival Images, Cully Jazz, etc. sont moins importants. Le but est de définir des emblèmes à communiquer et à rappeler dans les communications afin que le client s'en souvienne.

Le Directeur explique que l'accueil de médias fonctionne comme un multiplicateur. En 2022, Montreux-Vevey Tourisme a accueilli et accompagné 433 journalistes qui ont écrit des articles, réalisé des émissions, publié des images de la destination qui incitent au voyage. L'année 2019 a compté 488 journalistes, ce qui constitue, à ce jour, le record.

Roger Federer est depuis quelques années un ambassadeur de Suisse Tourisme. Un clip promotionnel pour le Grand Train Tour a été réalisé dans lequel Montreux et le GoldenPass Express sont bien mis en avant. Il est procédé à la projection du clip.

C'est une chance inestimable, pour la destination, que Suisse Tourisme ait tourné ces images. La campagne a atteint le chiffre incroyable de 82 millions de vues dont certaines ont incité à l'achat. A cette période, le chiffre d'affaires de Swiss Travel Pass a augmenté de 60% avec des demandes pour le nouveau produit du GoldenPass Express.

Le Directeur rapporte que la destination a reçu le workshop des Emirats qui représente une clientèle extrêmement importante pour Montreux-Vevey Tourisme. De nombreux professionnels du tourisme de loisir et du tourisme d'affaires ont été accueillis à cette occasion afin de découvrir les produits et les offres de la destination. M. Sturny rappelle l'importance de rencontrer les clients, leur permettre de vivre, de toucher de près les produits, surtout après la pandémie. L'équipe du département Marchés & Convention Bureau a rencontré plus de 1900 clients durant l'année.

Le LMC, Lausanne Montreux Congress, cherche depuis 5 ans à favoriser l'organisation de congrès à Lausanne et à Montreux. Il s'agit d'une collaboration entre Lausanne Tourisme et Montreux-Vevey Tourisme qui situe la région parmi les trois meilleures destinations de congrès en Suisse et parmi les 50 meilleures destinations européennes selon ICCA (International Congress and Convention Association), association fort reconnue dans le milieu.

Durant l'année, 26 personnalités de domaines variés ont été nommées ambassadeurs LMC dans le but de les sensibiliser à cette question.

La durabilité est un sujet important. C'est Suisse Tourisme qui développe le label Swisstainable que les destinations peuvent désormais obtenir. Montreux-Vevey Tourisme a cette ambition. Les chiffres sont encourageants puisqu'actuellement, 94 entreprises sont labellisées entre Lausanne et Montreux Riviera .

Christoph Sturny expose que des milliers d'hôtes visitent les six points d'information physiques. Il y a des changements en cours, notamment à Chexbres et Cully. Malgré tous les efforts fournis dans le digital, l'accueil physique des hôtes reste très important.

La Montreux Riviera Card a été distribuée à 260'000 visiteurs et 47'000 en ont bénéficié pour accéder aux musées et utiliser les transports publics. La CITS (Commission Intercommunale de Taxe de Séjour de la Riviera) a reçu 82 dossiers de soutien et a distribué CHF 1'100'000.- à des organisateurs de manifestations locales.

Bien qu'il soit difficile de trouver de belles images pour l'illustrer, le secteur des Ecoles et Cliniques est très important. Il est encore sous-estimé. Ces établissements souhaitent constituer une association afin d'être mieux reconnus.

Le Directeur évoque quelques projets futurs. Le Casino Barrière de Montreux, qui est une infrastructure touristique importante, va procéder à des investissements et s'apprête à renouveler sa licence. Le Centre des Congrès va entamer des travaux de rénovation. Montreux Noël pourrait devenir Montreux-Vevey Noël. Il cite encore la candidature de la ville de Montreux au Réseau des Villes Créatives de l'Unesco, la rénovation de nombreuses chambres prévue par le Fairmont Le Montreux Palace ou encore le projet de rénovation de l'Hôtel Righi à Glion. La ville de Montreux, qui réalise les deux tiers de l'activité touristique de la destination, se trouve dans une période charnière.

En conclusion, M. Sturny tient à remercier les membres cotisants ainsi que les différents partenaires de Montreux-Vevey Tourisme de leur soutien indispensable à la bonne marche de l'entreprise. Il cite en particulier les hôtels membres de la SHMV et le 2m2c qui permettent à MVT de faire des campagnes, les écoles et cliniques, Suisse Tourisme, Vaud Promotion, Lausanne Tourisme et SCIB Switzerland Convention & Incentive Bureau.

Il remercie également les membres du Comité de direction pour leur grand engagement et leur confiance, en particulier le Président, François Margot, pour son expertise du milieu touristique, son entregent, son engagement et sa grande disponibilité.

Il adresse encore ses remerciements à tous les collaborateurs de Montreux-Vevey Tourisme pour le travail accompli. Ils sont engagés, flexibles et souriants. Le taux de fidélité des collaborateurs est assez incroyable. Le Directeur remercie très chaleureusement toute son équipe.

5. Comptes 2022

Christian Ducros, Responsable Finance et Gestion, présente les comptes 2022. Ceux-ci ont subi quelques fluctuations par rapport à 2021 dues principalement à la reprise postpandémie et à une réorganisation interdépartementale entre le Marketing & Communication et les Marchés & Convention Bureau modifiant la présentation comptable.

Les comptes sont établis selon le droit comptable suisse et ont été soumis au contrôle restreint de l'organe de révision Ernst & Young SA.

Dans l'actif circulant, la baisse de la trésorerie est due au fait qu'en 2021 Montreux-Vevey Tourisme a encaissé les billets de la patinoire « Light On Ice » du Marché de Noël de Montreux, mais également en raison de subventions reçues d'avance.

Au passif, M. Ducros signale une diminution dans le poste "autres créanciers" provenant des montants liés à la billetterie « Light On Ice », encaissés en 2021, rétrocedés en 2022, procédé qui n'a pas été renouvelé. Les passifs de régulation ont diminué, car les montants enregistrés d'avance, dont des subventions, étaient inférieurs.

Les produits, de même que les charges, sont présentés selon les différentes sources de contributions et selon les différents secteurs d'activités propres à Montreux-Vevey Tourisme que sont Information & Réservation, Marketing & Communication, Convention Bureau, Documentation et Gestion & Administration. Les produits totalisent CHF 5'824'489.- et sont conformes aux prévisions. M. Ducros relève que certains taux de répartition interdépartementaux ont été adaptés au 1^{er} janvier en raison de la réorganisation des départements Marketing & Communication et Marchés & Convention Bureau. Il s'ensuit des différences dans la rubrique Prestation et Services en comparaison avec les autres années.

M. Ducros présente un graphique illustrant les sources de financement. Il permet de comprendre que 47 % proviennent des subventions communales, 27 % de la Taxe de séjour de la région Vevey à Villeneuve, 16% d'autres contributions qui consistent principalement en ventes réalisées par MVT, 8 % de la SHMV et 2 % des membres et donateurs. Il remercie chaleureusement tous ces contributeurs qui permettent à MVT de mener à bien ses missions.

Le résultat est une perte de CHF 8'513.- conforme au budget.

Montreux-Vevey Tourisme propose que la perte soit absorbée par la fortune de l'Association qui présenterait alors la somme de CHF 212'948.- au 1^{er} janvier 2023.

Le Président remercie M. Ducros pour la présentation détaillée et commentée des comptes.

6. Rapport de l'organe de révision

Le texte du rapport de l'organe de révision, daté du 20 avril 2023, est intégralement porté au Rapport Annuel en page 36.

Mme Karin Badertscher-Chamoso, représentante de l'organe de révision, n'a pas de commentaire à ajouter au rapport présenté qui conclut sans réserve à l'approbation des comptes annuels.

7. Approbation des rapports

Le Président demande s'il y a des questions au sujet des différents rapports qui ont été présentés aux membres de Montreux-Vevey Tourisme.

La parole n'est pas demandée.

Les membres approuvent les rapports du Comité de direction et du Directeur, puis prennent acte de celui de l'organe de révision à l'unanimité.

8. Adoption des comptes 2022

Sans discussion, les comptes 2022 sont adoptés à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée de sa confiance envers le Responsable des finances et la direction.

9. Décharge au Comité de direction

Fort des explications et informations apportées, le Président demande si l'assemblée est en mesure de donner décharge au Comité de direction de MVT pour sa gestion de l'exercice 2022.

C'est à l'unanimité que les membres de MVT donnent décharge au Comité de direction.

Le Président relève au passage que les membres du Comité de direction n'ont pas pris part au vote.

Il exprime sa gratitude envers l'assemblée.

10. Election du Comité de direction

Le Président présente, à l'écran, la liste des membres du Comité de direction soit :

François Margot, Président, Nicolas Ming, Vice-Président, Alain Bovay, François Cardinaux, Marta dos Santos, Jay Gauer, Vincent Imhof, Estelle Mayer, Charles Monod, Georges Oberson, Jean-Baptiste Piemontesi, Benoît Samson et Bernard Schmid.

Ceux-ci sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans. Parmi ces membres se trouvent des délégués des autorités communales.

Les mandats de Marta dos Santos, Jean-Baptiste Piemontesi et de Bernard Schmid viennent à échéance et doivent être renouvelés.

Le Président propose d'élire ces candidats en bloc.

Les membres manifestent leur approbation par des applaudissements, si bien que ces trois membres de Montreux-Vevy Tourisme sont réélus dans leur fonction.

11. Désignation de l'Organe de révision

Le mandat de l'organe de révision de MVT doit également être renouvelé pour l'exercice 2023. La candidature de la société Ernst & Young SA est soumise à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

Le mandat de cette société est donc renouvelé, formellement, pour une nouvelle année.

12. Cotisations

Le Président précise que, en application des statuts de MVT, le Comité de direction arrête les montants des cotisations tandis que l'Assemblée générale décide de la définition des catégories.

Il informe qu'à ce jour MVT compte 372 membres. Répartis par catégorie, on dénombre 2 membres d'honneur, 82 individuels et associations à but non-lucratif, 165 commerces, et 123 sociétés et entreprises.

Parmi les membres se trouvent 65 établissements d'hébergement, 78 établissements liés à la restauration, 88 commerces divers 24 caveaux et vignerons ainsi que 28 particuliers.

Les montants des cotisations en vigueur sont :

- individuels et associations à but non lucratif	CHF	100.-
- commerces	CHF	250.-
- sociétés et entreprises	CHF	400.-.

M. Margot communique que le Comité de direction propose de reconduire les catégories de cotisation, sans changement, pour l'exercice à venir.

Il ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

La proposition de maintenir les catégories de cotisation en l'état est acceptée à l'unanimité.

13. Propositions individuelles et divers

Le Président n'a pas reçu de proposition écrite dans les délais, mais il donne volontiers la parole à qui veut la prendre.

Personne ne se manifeste.

Considérant que l'assemblée est informée à satisfaction, le Président met un terme à l'Assemblée générale et remercie tous les collaborateurs de Montreux-Vevey Tourisme qui ont œuvré à l'organisation de l'Assemblée générale.

Il remercie également la directrice des lieux, Madame Marie Forestier, ainsi que toute son équipe pour l'accueil.

M. Margot remercie l'assemblée de son attention et l'invite à un apéritif servi sur la terrasse.

Les débats sont clos à 19h15.

Pour le PV : ss/fm le 3 août 2024